



JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932,
E-mail :justicia.asbl@gmail.com, Site web : www.justiciahumanrights.org

COMMUNIQUE DE PRESSE N°015/JUST/2025

ACCORD DE PAIX RDC-RWANDA : JUSTICIA Asbl PROPOSE LA MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION INTERNATIONALE AD HOC CHARGEE DE VIDER DEFINITIVEMENT LA QUESTION DES FDLR

République démocratique du Congo, JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits de l'homme, du droit humanitaire et de développement, salue les efforts entrepris par les gouvernements Congolais, Rwandais et des Etats-Unis d'Amérique pour mettre fin à une spirale des violences ayant endeuillé pendant plus de 30 années la partie Est de la RDC par la signature d'un accord de paix intervenue en date du 27 juin 2025.

Loin d'être parfait, cet accord qui suscite à la fois espoir et scepticisme, apparait à ce jour comme un instrument susceptible d'être enrichi et amélioré pour un retour définitif à la paix dans la sous-région des pays des grands Lacs.

Parmi les questions qui fâchent, se trouve la question de la présence ou non des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR)¹ en RDC comme forces négatives à neutraliser.

Pour JUSTICIA Asbl, l'heure est arrivée où la problématique des FDLR doit être examinée en toute neutralité, transparence et objectivité.

C'est ainsi que JUSTICIA Asbl propose la mise en place d'un mécanisme ad hoc spécialisé à examiner minutieusement cette question.

Ainsi donc, la commission ad hoc devrait avoir entre autres pour mission de :

- Identifier, localiser et recenser les FDLR qui seraient au Congo (leur nombre réel, leur emplacement, le nombre et la qualité des armes qu'ils disposeraient) ;
- S'ils sont dispersés, les rassembler en vue de leur rapatriement volontaire chez eux au Rwanda.
- Mettre en place un programme de leur réinsertion au Rwanda avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, la Coordination des affaires Humanitaire (OCHA), du Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme ainsi que des organisations internationales ;
- Créer un cadre de rapatriement volontaire des combattants vers le Rwanda avec une garantie de sécurité avérée et une politique claire de réintégration ;
- Surveiller le respect des droits fondamentaux à chaque étape en évitant de faire croire que tous ceux qui seraient identifiés comme FDLR aujourd'hui, y compris ceux qui seraient nés après le génocide Rwandais de 1994 ou ceux qui étaient enfants à cette époque, ne soient considérés comme génocidaires ou éléments des forces combattantes ;
- Intégrer pour sa neutralité et impartialité les représentants des gouvernements de la RDC, du Rwanda, des Etats-Unis, du Qatar, de l'Union Africaine et Union Européenne, des organismes spécialisés des Nations Unies comme le Haut-Commissariat des Nations

¹ [Forces démocratiques de libération du Rwanda — Wikipédia](#)

Unies pour les Réfugiés, la Coordination des affaires humanitaires OCHA, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme et des organisations nationales et internationales des droits de l'homme.

- Séparer les combattants des civils
- Pousser le gouvernement Rwandais à se réconcilier avec les FDLR qui accepteraient le rapatriement volontaire.

En bref, sans une volonté politique réelle de la RDC, du Rwanda et en l'absence d'une action conjointe régionale et internationale, la question des FDLR continuera à servir de prétexte pour continuer la guerre dans l'Est du pays.

Fait à Kinshasa le 01/07/2025



Pour JUSTICIA Asbl
Maitre Timothée MBUYA
Président